Revue suisse d'apiculture

www.abeilles.ch

143e année ▪ Paraît 10 fois par an ▪ No 1436

No 7/2022 ▪ Juillet

ORGANE DE LA SOCIETE ROMANDE D'APICULTURE

HOSTETTLERS®

www.hostettlers.ch

Alimentation *pour abeilles*

éprouvée et riche, recommandée par les apiculteurs

contenant sucre, fructose et sucre de raisin

HOSTETTLERS®
Alimentation *pour abeilles*

- Sucre Suisse
- conservation 24 mois (DULO)
- sans agents conservateurs

BAC TRANSPARENTE 1.5 kg

SIROP alimentaire

Idéal pour l'alimentation automnale, 72-73% matière sèche.

dès kg	Prix net Fr./kg BagInBox 20 kg
20	1.51
100	1.43
300	1.42
400	1.41
500	1.38
600	1.35
800	1.32
1000	1.26
de 2000	sur demande
BagInBox	10 kg / 6 kg / 3 kg
Bouteille PET	2 kg

Prix de base / remises voir www.hostettlers.ch

La remise est accordée pour la quantité achetée tout au long d'une année civile et est mis à jour avec chaque facture. Il est possible d'effectuer plusieurs retraits au cours de l'année. Les prix indiqués s'appliquent aux marchandises retirées aux dépôts à partir de 4 paquets.

CANDI/PÂTE alimentaire

Idéal pour l'alimentation de stimulation au printemps et l'alimentation intermédiaire.

Emballage			Fr./ kg
8x	1,5 kg	(1)	3.70
1x	6 kg	(2)	3.50

(1) = Bac transparente
(2) = Carton avec sac en plastique

Remise de quantité:

a partir de	remise
24 kg	Fr. 0.10/kg
48 kg	Fr. 0.20/kg
96 kg	Fr. 0.30/kg
192 kg	Fr. 0.40/kg
300 kg	sur demande

Dépôts:

voyez: **www.hostettlers.ch**

Genève Camion Transport SA
53, Rte. des Jeunes
1227 Carouge
Tél. 022 343 23 40

Daillens Planzer Transports SA
Zone industrielle Les Graveys
1306 Daillens
Tél. 021 863 14 45

Lyss Planzer Transport AG
Industriering 17
3250 Lyss
Tél. 032 387 31 11

Burgdorf Camion Transport AG
Buchmattstrasse 70
3400 Burgdorf
Tél. 034 428 00 28

Sion* Berthod Transports SA
Route de la Drague 56
1950 Sion
Tél. 027 205 66 33

BIO

FSSC 22000

Hostettler-Spezialzucker AG | Karl Roth-Str. 1
CH-5600 Lenzburg 1 | Tél. 044 439 10 10
www.hostettlers.ch | GRATUIT-TÉL. 0800 825 725

Commande/réservation directe: Tél. 0800 825 725

Commande passée avant 10h – Livraison le jour ouvrable suivant.
Prix/remises TVA incl.: enlevé à l'usine ou au dépôt (a partir de 4 emballages)
* tarifs spéziaux sur demande

2022-001 F

REVUE SUISSE D'APICULTURE

Fondée par Edouard Bertrand (1832-1917 ; rédacteur de 1879 à 1903)

143e année ▪ N° 7/2022 ▪ **Juillet 2022**

SOMMAIRE

	Page
Editorial	
Exotismes	272
Conseils aux débutants	**274**
SAR	
Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 27 avril 2022	277
apisuisse	
Forte augmentation des pertes hivernales par rapport aux années précédentes	278
Faucher Futé : mesures préconisées par l'Union suisse des paysans	280
apiservice	
Premier traitement estival	289
Centre de recherche apicole	
Le respect des recommandations de traitements contre le *Varroa* améliore la survie des colonies pendant l'hiver	292
Pesées et stations d'observations	
Rapport mai 2022	296
Solution mots croisés N° 6	**297**
Retour en images	**298**
Revue de presse	**301**
Dates à retenir	**311**

Les articles publiés dans la *Revue suisse d'Apiculture* sous une signature individuelle n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Néanmoins, comme nous répondons juridiquement de tout ce qui est publié, selon la jurisprudence, nous nous réservons le droit de ne pas publier certains textes, documents, lettres !

Photo couverture : *abeille mellifère sur inflorescence de palmier chanvre* (Trachycarpus fortunei). *Crédit Sébastien Bise.*

Les annonces et articles à publier doivent être adressés à la rédaction : **revue.sar@abeilles.ch**

Délais 2022 : Septembre : 25 juillet • Octobre : 25 août • Novembre-Décembre : 25 octobre

(Tarifs des annonces et autres délais 2022 : www.abeilles.ch)

Exotismes

Chers apiculteurs, chères apicultrices,

C'est une nouvelle plume que vous lisez, un nouveau visage que vous apercevez en miniature, et peut-être une petite touche différente dans l'édition de juillet de votre revue. J'ai en effet la joie de prendre en charge dès à présent la rédaction de la revue suisse d'apiculture.

La photographie de couverture a été prise dans un jardin privé en mai. Elle illustre bien à quel point nos abeilles mellifères, toujours opportunistes, profitent d'espèces exotiques telles que ce palmier chanvre *(Trachycarpus fortunei)*. Mais l'exotisme ce n'est pas que le palmier, c'est aussi moi. L'étrangère (exôtika en grec). Du moins étrangère à la SAR jusqu'il y a peu.

J'ai pour mission de faire vivre cet outil qu'est notre revue, de faire en sorte qu'il continue à vous servir, vous jeunes et moins jeunes, vous débutants et experts. Pour cela j'ai plusieurs bagages que je tire de ma courte existence (oui « une jeune, c'est bien » paraît-il). Petite, j'avais toujours la tête plongée dans un livre. De cela je retire une aisance rédactionnelle et orthographique. Plus tard j'ai sorti la tête de mes livres pour m'intéresser à la nature. Animaux, plantes, insectes, agriculture, horticulture, apiculture, art floral, cosmétiques naturels, … tout y est passé. La formation d'ingénieure en agronomie était pour moi une opportunité sans pareille d'allier tout cela. Je me suis spécialisée en botanique, une passion. J'aime mettre en lien plantes et pollinisateurs, par exemple en participant à diverses études sur les mélanges de couverture du sol en

Impressum

Editeur: Société Romande d'Apiculture (SAR)

Rédaction: Isaline Bise, revue.sar@abeilles.ch

Tirage: 4000 exemplaires

Mise en page et impression:
Centre d'impression Le Pays, Allée des Soupirs 2, CP 1116, 2900 Porrentruy

Changements d'adresse: Aude Steiner, Les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt,
Tél. 032 466 31 20. E-mail: administration@abeilles.ch

Couleurs de marquage des reines

2017

2018

2019

2020

2021

2022

agriculture ou les mélanges pour pollinisateurs en ville. L'apiculture, enfin, a plutôt été une immersion familiale qu'une pratique personnelle. N'ayant jamais eu mes propres ruches, j'ai appris et apprends toujours avec mon père. Vous pourrez découvrir dans ce numéro un autre de mes bagages : la photographie. Je vous ai proposé un petit retour en images sur l'une des nombreuses manifestations organisées à l'occasion de la journée mondiale des abeilles.

Enfin gardons en mémoire que la revue suisse d'apiculture, ce n'est pas moi, ce n'est pas un comité de rédaction, c'est une formidable collaboration entre tous les acteurs du monde apicole de notre pays. Je remercie toutes les personnes qui chaque mois fournissent généreusement des articles, fruits de précieuses connaissances et expériences, mais aussi celles et ceux qui relisent, mettent en page, impriment, gèrent l'administration. Je vous encourage également en tant que lecteurs à ne pas hésiter à me contacter pour faire part de vos idées, propositions, photographies,… continuons à bâtir notre ruche !

Isaline Bise

Source : I. Bise

Un champ de sarrasin, ou comment allier le bonheur des pollinisateurs et des amateurs de crêpes…

Juillet

C'est une belle saison qui a démarré en 2022. De la fin du mois de mai en tous cas – d'où je vous écris – tous les voyants sont au vert. Les feuillus, mais également les conifères comme le sapin blanc, arrosent déjà la végétation à leur pied de gouttelettes de miellat et les pucerons sont bien visibles. Une miellée de forêt aura-t-elle lieu au moment où vous me lirez ? Je ne peux pas encore le dire, mais je vous le souhaite.

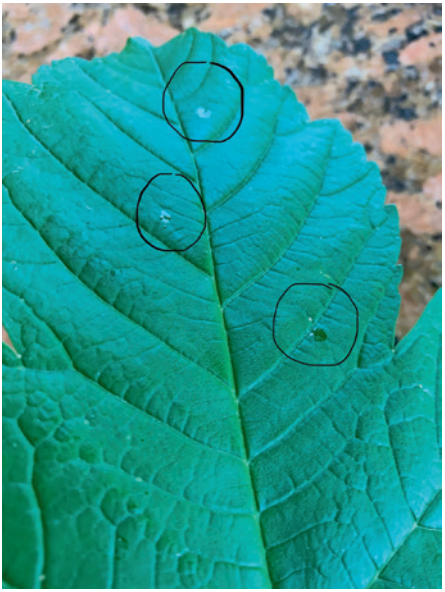

Source : Alain Brenneisen

Taches de miellat sous les sapins blancs, à Boveresse (735 m d'altitude) fin mai 2022.

Retirer les hausses et terminer la saison

L'éventualité d'une récolte de miellat de forêt est précisément ce qui rend difficile le retrait des hausses en juillet. D'un côté, il est important de pouvoir nourrir et effectuer un premier traitement à l'acide formique. De l'autre, ne pas laisser les hausses expose les abeilles au risque de bloquer la ponte et de devoir hiverner sur une nourriture qui risque de produire de la dysenterie. Pas de solution miracle à ce type de situation qui va demander à ce que vous ayez du nez et que vous sachiez anticiper et reconnaître les changements météorologiques qui pourraient vous offrir des occasions d'agir. Une salve de pluie assure, par exemple, qu'une miellée de forêt sera interrompue au moins pour quelques jours. Si le froid est annoncé par la suite, il y a même des chances qu'elle s'arrête pour de bon. A vous de juger au mieux.

Dans tous les cas, dès que le retrait des hausses sera possible, extrayez-en le contenu. Faites deux lots de miel : les cadres bien mûris dont vous estimez que le miel est à un taux d'humidité acceptable (moins de 18.5 %) et ceux encore ouverts dont vous ne savez pas trop quoi penser. Consommez rapidement le miel du second lot ou faites-le contrôler par un apiculteur possédant un réfractomètre.

Premier nourrissement

Le premier nourrissement est une étape cruciale avant d'effectuer les traitements. En effet, il est indispensable que les colonies disposent de nourriture non operculée sur le bas des cadres lorsqu'un diffuseur d'acide formique est sur la ruche. C'est pourquoi on aime donner

quelques litres de sirop (entre 2 et 5L) dès le retrait des hausses. Dans le cas d'une année à miellat, il pourrait même être opportun d'en donner une certaine quantité (entre 7 et 10L) pour vous assurer que les abeilles n'hivernent pas sur une trop grande proportion de miellat. Mais attention, cette méthode est également risquée : vous voulez à tout prix éviter que la ponte soit bloquée. Vous devrez donc visiter la ruche et évaluer ses réserves avant de vous y résoudre. Au besoin, retirer un peu de miellat vous permettra de nourrir au sirop sans risquer d'influencer la ponte.

Traiter

Une fois les hausses retirées et un premier apport de sirop assuré, vous pourrez poser un premier diffuseur d'acide formique longue durée sur vos ruches. Choisissez bien le moment, et consultez la météo à l'avance : idéalement, il faudrait qu'il ne fasse pas trop chaud. Si les constructeurs prévoient des plages d'opération pour des températures allant de 25 à 30°C, j'avoue préférer parfois attendre une semaine si le temps laisse espérer des conditions moins violentes pour les abeilles. Mais il ne faut pas non plus trop tarder. Pour la manière exacte de traiter, référez-vous scrupuleusement au mode d'emploi de vos diffuseurs. Lorsque vous avez le choix entre plusieurs concentrations d'acide formique (60 %, 70 %, 85 %), je vous conseille de toujours choisir la plus basse.

Préparation des traitements. Le respect des prescriptions compte d'avantage que le choix du modèle de diffuseur.

Après retrait, il est impératif de préserver les hausses des attaques de fausse teigne. Triez les cadres contenant du pollen, conservez-les à part et surveillez-les. Stockez les hausses en tours (effet cheminée), avec une grille ou autre barrière retenant les insectes tout en laissant passer l'air au-dessus et au-dessous. Gardez-les si possible au frais et à l'intérieur. Un passage de 48h au congélateur est également une aide précieuse. Méfiez-vous également des attaques de souris par le bas.

C'est bien là toute la difficulté de juillet dans le cadre d'une miellée tardive : gérer les risques. Lorsqu'on perd des colonies au printemps suivant, cela peut venir aussi bien d'une infestation trop importante au varroa,

que d'une ponte bloquée en automne, que d'une reine perdue ou d'une trop forte dysenterie. On ne sait jamais à l'avance si on aurait dû privilégier un traitement précoce ou au contraire laisser quelque temps les hausses. Il existe cependant des méthodes qui peuvent vous aiguiller. En relevant régulièrement vos fonds de ruches dès le début du mois, vous pourrez vous faire une idée du taux d'infestation de varroa et ainsi évaluer la marge de manœuvre dont vous disposez. À partir de 10 acariens par jour, il faut traiter sans attendre. Si vous n'en voyez qu'un ou deux, alors peut-être pouvez-vous vous permettre d'attendre un peu. Des méthodes un peu plus techniques, comme le comptage du varroa au sucre glace ou à l'alcool peuvent également vous être utiles si vous vous en sentez capable. Pour cela vous pouvez consulter les aide-mémoire 1.5.2 et 1.5.3 sur www.abeilles.ch. Si vous y faites un saut, n'hésitez pas à vous intéresser également aux autres méthodes de traitement qui existent au mois de juillet.

N'oubliez pas non plus, dès la fin du mois, que le frelon asiatique est sur notre territoire depuis quelques années maintenant, et qu'il va avancer inexorablement. C'est dès la fin du mois de juillet qu'il devrait s'en prendre à nos ruches. Prenez le temps d'observer vos trous de vol. Je vous renvoie à mon article de novembre-décembre 2020 sur la question.

Voilà pour le mois de juillet, en espérant qu'il vous mette sur des rails sûrs pour le futur de vos abeilles. Je vous rappelle que je suis toujours à la recherche d'un ou une remplaçant·e pour reprendre les conseils aux débutants dès l'année prochaine. J'en appelle à celles et ceux qui hésitent : n'hésitez plus !

Guillaume Kaufmannn

Conseils aux débutants

Appel à succession

La rubrique « Conseils aux débutants » est l'une des plus ancienne de notre revue. C'est aussi l'une des plus appréciée, aussi bien des novices que des plus chevronnés d'entre nous. Guillaume Kaufmann ayant décidé de remettre sa fonction, le comité cherche une apicultrice ou un apiculteur expérimenté-e pour prendre sa succession. Guillaume, que nous remercions chaleureusement, assurera la transition durant quelques mois encore.

Nous cherchons une personne prête à s'investir et à partager ses connaissances, ses petits trucs et astuces avec nos lecteurs durant quelques saisons. La fonction est indemnisée à hauteur de CHF 1500.- par année (10 numéros).

Pour plus de renseignements, prière de me contacter directement au 079 634 54 09.

Candidatures à envoyer par e-mail à presidence@abeilles.ch.

Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 27 avril 2022

La séance a lieu par vidéoconférence. Tous présents.

Commission d'élevage : le comité reçoit Alain Jufer, président de la Commission d'élevage de la SAR. Le but est que le comité comprenne mieux les tâches actuelles de la commission au sujet des analyses ADN qui sont menées dans les stations. La discussion se poursuit.

Revue SAR : Isaline Bise est désignée rédactrice de la revue.

Caisse : Henri Erard est désigné caissier.

Administration : Le temps de travail d'Aude Steiner sera augmenté à 50 % dès le 1er juillet, en raison de la forte augmentation des tâches.

Journée suisse des abeilles à Lyss le 2 juillet : la SAR sera présente, par son comité.

Miel : les discussions avec Terroir Fribourg sont positives. Le but est de rapprocher le Label d'Or avec les labels régionaux sur toute la Suisse romande. Le comité est favorable à la stratégie gagnant-gagnant.

Pour le comité, Henri Erard

Forte augmentation des pertes hivernales par rapport aux années précédentes

21,4 % (année précédente 14,2 %) des colonies d'abeilles en Suisse n'ont pas survécu à l'hiver 2021/2022. Il s'agit de la mortalité hivernale la plus élevée en 10 ans. Si l'on prend en compte les colonies mortes avant l'hiver et celles qui étaient trop faibles au printemps, les pertes totales s'élèvent à près de quatre colonies sur dix.

Au cours de l'hiver 2021/2022, un grand nombre de colonies d'abeilles sont mortes, ce qui signifie un nouveau revers pour les apiculteurs suisses après la mauvaise récolte de miel en 2021.

Selon l'enquête annuelle de BienenSchweiz auprès de 1384 apiculteurs avec 1647 ruchers, les pertes entre les colonies d'abeilles hivernées à l'automne 2021 et celles vivantes au printemps 2022 s'élèvent à 21,4 % (année précédente : 14,2 %). A cela s'ajoutent les pertes avant l'hivernage 6,7 % (année précédente 7,3 %) et les colonies trop faibles après l'hivernage, qui n'ont pu se développer en colonies de production 11,0 % (année précédente 10,9 %). Il en résulte un total de 39,1 % (année précédente 32,4 %) de pertes de colonies. En d'autres termes, près de quatre colonies d'abeilles sur 10 se sont éteintes en Suisse ou n'ont pas pu atteindre une taille viable avant et pendant l'hiver dernier.

Source : apiservice

Perte hivernale typique

Source : S. Grossenbacher

L'amélioration de l'offre en fleurs aide toutes les abeilles et permet de lutter contre la pénurie de nourriture.

Les pertes hivernales 2021/2022 varient fortement d'un canton à l'autre. Les grands cantons BE, TG, VD et ZH ainsi que les cantons situés le long de la frontière nord du pays, soit BS, BL, JU, SH et GE, se distinguent par leurs pertes élevées. Les pertes dans ces cantons étaient nettement inférieures l'an dernier. Les cantons de BE, BS, BL, GE, JU, LU, SH, SO et VD ont enregistré un doublement ou un triplement des pertes hivernales. Cela signifie un développement dramatique. Parmi les grands cantons, seul le Tessin enregistre moins de pertes que l'année précédente.

Quelles sont les raisons de l'augmentation massive des pertes hivernales ? L'acarien Varroa et les virus qu'il transmet demeurent la cause principale de mortalité. A cela s'ajoutent les conditions climatiques difficiles du printemps 2021 (temps froid et humide) et les intempéries de l'été 2021 qui ont également réduit l'entrée de nectar (source d'énergie) et de pollen (source de protéines pour les abeilles, le couvain et la reine). Cela a pu conduire à un affaiblissement des abeilles.

Les conséquences des intempéries de 2021 montrent aussi que la base alimentaire des abeilles est étroite. Pendant les mois d'été, elles trouvent peu de nourriture, même durant les années « normales ». Avec une amélioration ciblée de l'offre en fleurs, de telles situations pourraient être améliorées pour toutes les abeilles (sauvages et mellifères) à l'avenir. C'est pourquoi apisuisse s'engage, tant sur le plan politique qu'avec ses propres projets, pour une Suisse plus et mieux fleurie.

Faucher Futé : mesures préconisées par l'Union suisse des paysans

Utiliser le conditionneur de façon ciblée – protéger les insectes & cie

Nous reproduisons ici un dossier préparé par l'Union suisse des paysans, en collaboration avec diverses instances dont apisuisse. Le projet vise à inciter les agriculteurs à minimiser les effets des méthodes de fauche sur les insectes et la faune en général. On le sait les abeilles mellifères sont les premières victimes des conditionneurs ou éclateurs. Mais les abeilles ne sont que la pointe de l'iceberg. Préserver les abeilles c'est préserver l'ensemble des insectes et le reste de la faune en général. Les mesures proposées ici ne sont pas à même de résoudre tous les problèmes liés à la dramatique perte de biodiversité dans nos prairies, mais c'est indiscutablement un pas important dans la bonne direction. *F. Saucy*

Fauche professionnelle = qualité du fourrage + biodiversité

Dans les cultures fourragères, le conditionneur, couramment appelé éclateur, présente plusieurs avantages : il réduit le temps de séchage, ce qui limite l'exposition du fourrage aux averses et les pertes en éléments nutritifs. Suivant les situations et le moment de son utilisation, il présente toutefois aussi des effets négatifs sur les insectes et les petits animaux. Par rapport à une simple faucheuse, le conditionneur tue jusqu'à deux fois plus de sauterelles et, jusqu'à trois colonies d'abeilles par hectare dans une prairie en fleurs.[1,2]

Même d'un point de vue agronomique, le conditionneur ne constitue pas toujours une solution optimale. Cette brochure aborde ainsi les points suivants :

- Quand utiliser le conditionneur pour profiter de ses avantages agronomiques tout en réduisant son impact négatif ?
- Quand est-il judicieux d'y renoncer, y compris pour des raisons agronomiques ?
- Quels sont les différents types de conditionneurs et à quoi faire attention lors de l'achat d'une nouvelle machine ?

L'utilisation de la faucheuse-conditionneuse…

Source: M. Göttl Lmacher

À leur surface, les plantes possèdent une couche de cire qui les protège du dessèchement. Cette couche est notamment constituée de stomates, à travers lesquels les plantes rejettent de la vapeur d'eau de manière contrôlée. Une fois coupées, elles ne peuvent plus absorber l'eau du sol. Les stomates se referment pour retenir celle déjà présente dans la plante le plus longtemps possible. Les plantes ne peuvent alors perdre de l'eau que par la couche de cire, qui ne laisse passer que peu de choses. Or, le crêpage, le pressage ou le frottement du conditionneur endommagent la couche de cire : l'humidité peut s'échapper et les plantes sèchent plus vite. Cette méthode est mise à profit surtout avec les prairies densément peuplées ou les plantes à tige épaisse.

L'utilisation d'un conditionneur présente des avantages essentiels…

Le conditionneur brise les plantes et leur cuticule, facilitant ainsi l'évaporation de l'eau. Le séchage s'en retrouve accéléré, en particulier pour ce qui concerne les prairies artificielles denses.

…pour le travail

- temps de séchage raccourci au champ : env. 1-2 h pour une récolte d'ensilage ; jusqu'à 4 h env. pour le séchage du foin
- amélioration des qualités d'ensilage
- accélération du séchage pour le foin ventilé
- réduction des risques liés aux averses, récolte possible y c. pendant les courtes périodes de beau temps

…pour la qualité du fourrage

- moins de risques liés aux averses (pourriture)
- moins de pertes de fourrage grâce à un séchage rapide
- atteinte rapide d'un état de conservation stable en silo
- moins de pertes d'éléments nutritifs grâce au préfanage ou à un séchage rapide

…pour le porte-monnaie

- nombre de passages à la pirouette réduit, ce qui permet une réduction des coûts

… mais aussi des inconvénients…

…pour le travail :

- aptitude aux terrains en pente limitée
- vitesse de travail de 12 km/h maximum, sinon seule la partie supérieure du fourrage est travaillée

…pour la qualité du fourrage :

- salissure du fourrage en cas de forte présence de taupinières ou de terre
- ensilage sujet à une mauvaise fermentation en cas de salissures et de conditionnement intensif
- pertes de fourrage plus importantes par temps très sec
- séchage plus lent et éléments nutritifs lessivés en cas d'exposition du fourrage à la pluie

…pour le porte-monnaie :

- coûts d'investissement supplémentaires
- augmentation de la consommation de carburant

…pour le sol :

- dommages à la couche herbeuse possibles

… et représente un danger pour les animaux vivants avant tout dans les prairies.

Seuls les animaux réactifs, pouvant s'éloigner rapidement et qui ont un comportement de fuite agile (p. ex. ne tournant pas en rond), peuvent échapper au conditionneur.

C'est pourquoi ce dernier menace de nombreuses espèces : amphibiens, insectes, araignées, reptiles, oiseaux nichant au sol et bien d'autres. Le conditionneur menace surtout les abeilles, chenilles et sauterelles.[3]

Chenilles et sauterelles

En principe, **les grands animaux meurent plus souvent que les petits**, ceux dont les membres sont mous plus souvent que ceux qui sont durs et les lents ou non mobiles plus souvent que les agiles. **Le taux de mortalité augmente donc avec la fragilité du corps et la taille, et diminue lorsque la mobilité augmente**. C'est pourquoi les chenilles et les chrysalides sont particulièrement vulnérables. Les sauterelles ne se nymphosent pas, mais elles sont elles aussi touchées par les effets du conditionneur au stade d'œuf et en raison de leur corps initialement mou au stade larvaire.

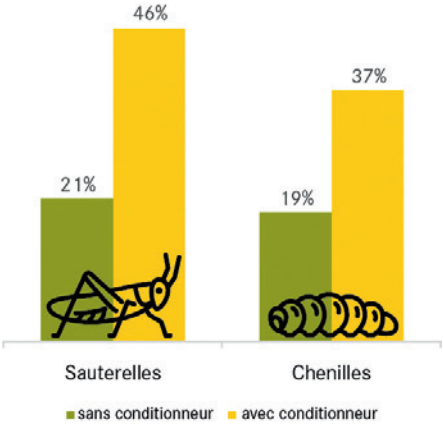

Insectes blessés et tués lors de l'utilisation d'une faucheuse rotative avec et sans conditionneur (en %).

En moyenne, les pertes de sauterelles et chenilles doublent avec l'utilisation d'un conditionneur.[1]

Abeilles

Les abeilles se concentrent sur la collecte de pollen et de nectar. Elles ne réagissent pas au bruit et aux vibrations du tracteur et continuent leur travail jusqu'à ce que la plante soit happée par la machine. Il existe donc un risque important de pertes chez ces dernières.

L'utilisation du conditionneur entraîne la perte de 35 à 62 % des abeilles mellifères d'une prairie. Faucher sans conditionneur blesse et tue sept fois moins d'abeilles.[2] Les pertes d'abeilles sont principalement dues au conditionneur et non au mécanisme de fauche. Le passage d'une faucheuse simple cause des pertes de l'ordre de 5 % uniquement.[2]

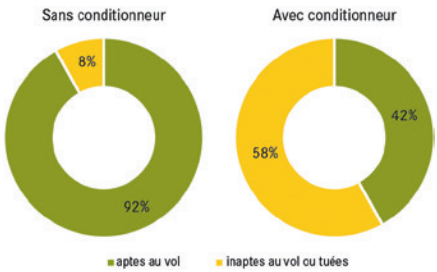

Impact de la fauche sur les abeilles mellifères, en % d'abeilles d'une prairie.

Alors que faire ? Faucher futé

En principe, le conditionneur est utile sur…

- les surfaces fourragères à haut rendement, car les avantages de la réduction du temps

de séchage et de l'amélioration des qualités d'ensilage peuvent être pleinement exploités. Il est important de ne pas utiliser le conditionneur pendant la période de vol des insectes (attention aux prairies en fleurs).

L'utilisation d'un conditionneur ne convient pas sur…

- les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) de qualité II et celles en réseau où l'utilisation est majoritairement interdite
- les prairies adjacentes aux SPB

L'utilisation du conditionneur est peu appropriée sur…

- les prairies permanentes à rendement faible ou moyen
- les surfaces qui risquent de salir le fourrage (p. ex. buttes de terre)
- les terrains escarpés

Simple et efficace en tenant compte des trois conseils suivants !

Couvert végétal

Avec conditionneur : peuplements végétaux denses et pas en fleurs
Sans conditionneur : prairies en fleurs, prairies à diversité élevée, SPB

Faucher les prairies après la floraison des pissenlits

Pour obtenir des rendements fourragers élevés et de bonne valeur nutritive, la fauche doit se pratiquer juste avant l'épiaison des graminées. À ce moment, les pissenlits sont en général fanés.

Attention à la quantité de trèfles blancs

De nombreuses prairies contiennent du trèfle blanc. Comme ce dernier ne pousse pas très haut, la fauche de ces prairies s'effectue à basse hauteur, ce qui menace un nombre particulièrement élevé d'abeilles. Par conséquent, mieux vaut ne pas utiliser de conditionneur dans les prairies en fleurs.[4]

Conditions météorologiques

Avec conditionneur : courtes périodes de beau temps
Sans conditionneur : longues périodes de beau temps ; fourrage sec, sol humide

Conditions trop humides

Indépendamment de l'utilisation du conditionneur, il n'est pas recommandé de faucher dans des conditions humides. Si le fourrage est couché, les machines doivent être réglées très bas. Cela endommage de précieuses plantes fourragères et augmente le risque de mauvaises fermentations. Une coupe à basse hauteur a en outre des conséquences désastreuses pour de nombreux animaux.

Temps trop sec

Si le conditionneur est utilisé quand le temps est trop sec, la qualité du fourrage peut se dégrader. En effet, plus le fourrage est sec, plus le risque de pertes est important.

Moment de la fauche

Avec conditionneur : avant 7 h 00 et après 18 h 00 ; max. 1 abeille par 2 m^2
Sans conditionneur : pendant la journée

La période principale de vol des insectes s'étend environ de 7 h 00 à 18 h 00. Selon la météo, il peut arriver que seulement peu d'insectes volent pendant la journée. C'est par exemple le cas lorsque le nectar s'évapore parce que le temps est chaud et qu'il y a un léger vent. Ces conditions sont par ailleurs aussi idéales pour le séchage du fourrage. Il est ainsi recommandé de faucher avec un conditionneur uniquement lorsqu'au maximum 1 abeille par 2 m^2 est visible.[4] Il reste possible d'utiliser une faucheuse à barre de coupe, mais il existe aussi d'autres machines modernes pour ce faire.

5 autres conseils pour une fauche respectueuse des animaux

Voici quelques conseils pour préserver les insectes et les petits animaux :

Faucher de l'intérieur vers l'extérieur

Une fauche de l'intérieur vers l'extérieur permet aux faons, aux jeunes lièvres et aux autres animaux sauvages de s'enfuir. Il en est de même pour les animaux volants, comme les sauterelles. Si la prairie se trouve aux abords d'une route, il convient de faucher en s'éloignant de cette dernière.

Échelonner la fauche

Il est important d'échelonner la fauche, surtout sur les grandes surfaces. Une pause de deux à trois semaines sur les différentes parcelles y est ainsi recommandée. L'échelonnement de la fauche est particulièrement précieux si les zones riches en fleurs sont laissées en place. Échelonner la fauche est aussi judicieux entre les exploitations, par exemple dans le cas où la famille paysanne voisine possède des prairies écologiques ou des SPB adjacentes.

Source : Markus Jenny

Laisser des bandes non fauchées

Les animaux ne peuvent s'enfuir que sur une certaine distance. Il est ainsi recommandé de laisser 10 % de la surface non fauchée. De là, les petits animaux peuvent repeupler les prairies. Pour éviter l'embuissonnement, la zone non fauchée ne devrait pas se trouver toujours au même endroit.

Espacer les fauches

Plus les fauches sont espacées dans le temps (6 à 8 semaines), plus les petits animaux et les oiseaux nichant au sol comme l'alouette

des champs peuvent grandir et se reproduire. Un délai raisonnable est également important pour la maturité des graines et des fleurs ainsi que pour leur croissance. C'est la seule façon de préserver le potentiel de rendement naturel à long terme.

Date de la fauche

Une fauche tardive, comme dans le cas des SPB (après la mi-juin en plaine et après la mi-juillet en montagne), offre à diverses espèces de papillons et d'oiseaux nicheurs la possibilité d'achever leur développement. De plus, la plupart des graminées et fleurs des prairies ont le temps de disséminer leurs graines, contribuant ainsi à la conservation et à la promotion de la biodiversité végétale.

Technique préservant la faune

La pesée des avantages et des inconvénients avant l'achat d'une machine permet de préserver la nature et bien souvent aussi le porte-monnaie. Il existe une faucheuse et un conditionneur adaptés à chaque type d'exploitation.

Types de faucheuses-conditionneuses

Conditionneur à dents

Le conditionneur à dents en acier ou en matière synthétique accélère le séchage du fourrage en le transportant sur une plaque de friction ou un contre-peigne. En raison de l'intensité du travail effectué par la faucheuse, ce type d'engin convient surtout pour les prairies riches en graminées et les surfaces fourragères à haut rendement.

Conditionneur à rouleaux

Le conditionneur à rouleaux écrase le fourrage entre deux rouleaux profilés. Ce conditionnement plus doux empêche la chute des feuilles fines et convient surtout pour les légumineuses (luzerne, trèfle) et les prairies riches en légumineuses et en herbacées.

Pour une fauche avec un impact réduit sur la faune, il est essentiel de pouvoir décider à court terme du recours au conditionneur.

Par conséquent, une utilisation ciblée du conditionneur présuppose de s'informer lors de l'achat si le conditionneur :

- est intégré au mécanisme de fauche
- est intégré au mécanisme de fauche, mais peut être actionné resp. désactionné (risque accru de bourrage)
- est indépendant du mécanisme de fauche et peut être installé et démonté à tout moment
- est disponible en combinaison avant-arrière séparée

Technique moderne : barre de coupe à double lame

Selon les espèces, ce n'est pas seulement le conditionneur qui influence le taux de survie, mais aussi le mécanisme de fauche.

En principe l'ordre suivant s'applique, du moins nuisible au plus nuisible :

- Appareils avec barre de coupe
- Faucheuses manuelles (car coupe basse)

- Faucheuses à disques/à tambours sans conditionneur
- Faucheuses avec conditionneur
- Broyeurs

Une barre de coupe à double lame présente des avantages en plus de préserver les insectes :

- Les faucheuses papillon avec une largeur de travail allant jusqu'à 10 mètres permettent une haute performance à la surface et une adaptation optimale au sol grâce à une tête d'attelage pendulaire.
- Pas légère, mais nettement moins lourde qu'une faucheuse rotative.

Le plus grand avantage est la puissance requise d'env. 1,5 kW ou 2 ch. par mètre de largeur de travail.[5]

Les coûts d'achat ainsi que le changement et l'affûtage des couteaux équivalent à peu près à ceux d'une faucheuse rotative.

Les faucheuses à double lame sont rentables :

- d'un point de vue agronomique : il s'est avéré que la technique du double mouvement des lames assure une coupe nette, permettant aux plantes de mieux se rétablir et de repousser plus rapidement
- et pour la biodiversité : la réduction de la vitesse de fauche sans effet d'aspiration permet à la faune de s'enfuir plus facilement

Source : Wepfer

Source : R. Hunger

Deux modèles de barres de coupe à double lame

L'utilisation de barres de coupe à double lame est particulièrement intéressante :

- sur les surfaces de promotion de la biodiversité
- sur les exploitations souhaitant promouvoir la biodiversité
- dans les régions de montagne en raison de leur aptitude aux pentes
- pour une utilisation partagée entre exploitations, afin d'éviter la surmécanisation

Valeur de la prairie…

Les prairies peuvent abriter jusqu'à 2'000 espèces animales. Dans leur diversité, elles fournissent aussi de multiples services écosystémiques à l'homme. Par exemple, les prairies pluriannuelles favorisent la formation d'humus et l'enracinement, fournissant ainsi des surfaces

fertiles à long terme. En même temps, elles ont un effet régulateur sur le climat, car elles fixent du carbone.[6]

Promotion de la biodiversité

Chaque prairie possède un potentiel différent selon son emplacement, tant du point de vue agronomique qu'écologique. En Suisse, le concept d'intensité d'exploitation échelonnée permet de bénéficier de ce potentiel. L'exploitation extensive ou peu intensive des prairies dans les endroits appropriés préserve et favorise un paysage riche en structures et la biodiversité. Dans l'idéal, les prairies riches en espèces sont reliées entre elles par d'autres éléments tels que des petites structures, gage supplémentaire de qualité. Une plus grande diversité d'espèces végétales et animales augmente aussi les services écosystémiques.

Pollinisation

En Suisse, la pollinisation est assurée avant tout par les abeilles sauvages et mellifères, mais aussi par d'autres espèces d'insectes (syrphes, coléoptères, papillons). La pollinisation est indispensable au bon fonctionnement de l'agriculture. En effet, environ 80 % des principales plantes cultivées dépendent totalement de la pollinisation animale. La valeur du travail des abeilles mellifères et sauvages est estimée à 342 millions de francs par an.[7]

« Culture d'assainissement »

D'un point de vue agronomique, les prairies artificielles dans la rotation de cultures ont divers effets positifs, notamment celui de « culture d'assainissement » pluriannuelle. Elles contribuent de manière importante à la protection des plantes indirecte et préventive. Elles permettent par exemple d'interrompre le cycle de reproduction de certains agents pathogènes ou de ravageurs dans les cultures.[8]

Faire d'une pierre deux coups !

Voilà ce qu'est le professionnalisme : quand biodiversité et qualité du fourrage vont de pair.

Avantages de faucher à une hauteur élevée pour…

La biodiversité

- Une hauteur de coupe d'au moins 10-12 cm augmente les chances de survie des chenilles, des amphibiens et des reptiles.
- Par exemple, le taux de perte d'amphibiens passe de 27 % à 5 % avec une augmentation de la coupe de 5 à 12 cm.[9]

Source : T. Jundt

La qualité du fourrage

- Mieux vaut une hauteur de coupe supérieure à 8 cm pour que les plantes produisent assez d'énergie pour une croissance rapide.
- La teneur en éléments nutritifs dans l'ensilage se voit augmentée, car la teneur en protéines brutes et en énergie de la partie inférieure de l'herbage (3-5 cm) est moindre.
- Une coupe basse augmente le risque de salissure du fourrage par de la terre.

Avantages de faucher tôt le matin pour…

La biodiversité

- Les insectes volent principalement entre 7 h 00 et 18 h 00.[4]
- La journée constitue aussi la période la plus active pour d'autres petits animaux.

La qualité du fourrage

- Une fauche matinale permet d'exploiter tout le potentiel de séchage d'une journée ensoleillée.
- Les plantes fauchées tôt sèchent mieux (la rosée à une influence moindre voire nulle).
- L'augmentation de la teneur en sucre des plantes au cours de la journée est minime, et non décisive pour le moment de la fauche.

Faucher futé

… c'est réfléchir, malgré de longues journées de travail, à l'impact de ses actions sur la biodiversité.

… c'est ne pas oublier que le conditionneur représente un grand danger pour les insectes et les petits animaux dans les cultures en fleurs.

… c'est surveiller le vol des abeilles :

- N'utiliser le conditionneur que lorsqu'il y a moins d'une abeille par m^2.
- A partir d'une abeille par m^2 : renoncer au conditionneur (des faucheuses rotatives peuvent être utilisées).
- Plus de 2 abeilles par m^2 : faucher uniquement avec une barre de coupe.
- Conditionneur fixe : ne faucher qu'avant 7 h 00 et qu'après 18 h 00, la présence d'abeilles par m^2 étant alors en général moindre.

… c'est vérifier lors de l'achat d'une nouvelle faucheuse si une barre de coupe moderne à double lame ou un système dissocié serait une option.

… c'est économiser de l'argent si l'utilisation du conditionneur n'est pas judicieuse du point de vue agronomique, p. ex. lors de longues périodes de beau temps.

Références :

1. Agroscope : ART-Bericht 724 (2010)
2. Fluri et al. (2000)
3. Agridea (2011)
4. Bienengesundheitsdienst
5. Schweizer Landtechnik 3/2022
6. Natur und Umweltschutz in Südtirol
7. Agrarforschung Schweiz, 8 (9) 2017
8. AGFF
9. Anliegen Natur, 36 (2) (2014)

Premier traitement estival

Après le contrôle de la chute naturelle de varroa fin juin ou début juillet, le 1er traitement d'été s'impose afin de permettre aux abeilles d'hiver de se développer sainement. En ce qui concerne les méthodes à l'acide formique, il existe plusieurs diffuseurs (en forme de bouteille qui permettent de contrôler la quantité diffusée, de bande ou d'éponge-tissu). Pour celles qui utilisent l'acide oxalique, il est indispensable que la colonie soit hors couvain (arrêt de ponte ou retrait total avec valorisation du couvain) et, enfin, il existe une possibilité de se passer totalement de varroacide : la méthode du rayon-piège.

Pierre-Alain Kurth, conseiller régional pour la Suisse romande,
Service sanitaire apicole (SSA), pierre-alain.kurth@apiservice.ch

La plus grande préoccupation des apicultrices et apiculteurs est le varroa. Le garder sous contrôle est l'une des tâches les plus importantes. Cela implique de détecter l'acarien, d'endiguer sa prolifération et d'effectuer des traitements. Le concept varroa du SSA est une bonne ligne directrice qui a prouvé son efficacité dans la pratique.

Diffuseur Liebig

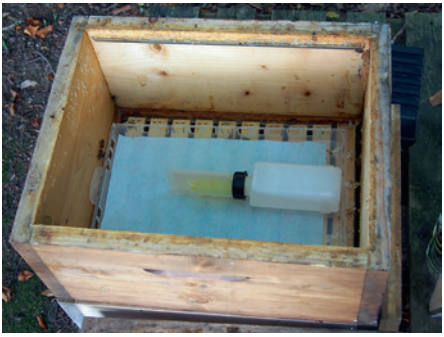

© apiservice

Le diffuseur professionnel Nassenheider, placé dans une ruche

Le varroa

Cet acarien originaire d'Asie est arrivé en Suisse en 1984. En quelques années, il avait colonisé la totalité des ruches du pays. Il se nourrit de la graisse des abeilles. Au printemps, le nombre de varroa double chaque mois. Le 80 % des acariens sont dans le couvain et 20 % seulement sur les abeilles. 28 virus d'abeilles sont connus et peuvent en principe être transmis par varroa. Toutefois, ceux dont la transmission pose de façon globale et fréquente des problèmes sont les virus des ailes déformées et de la paralysie aiguë.

Il est important de maîtriser sa progression fulgurante dès le début du printemps si l'on veut hiverner des colonies en bonne santé. La pose puis le retrait répété du cadre à mâles (aide-mémoire 1.4.1.) permet de capturer jusqu'à 50 % des varroas. Il est bien entendu important d'effectuer la découpe du cadre à mâles avant la naissance de ceux-ci, sinon, on fait un élevage de mâles infesté de varroas !

Il vaut également la peine de compter les acariens de chaque colonie individuellement et, si nécessaire, de prendre immédiatement des mesures. L'infestation peut varier considérablement d'une ruche à une autre. Selon le concept varroa, le SSA recommande de collecter au moins 3 fois par année la chute naturelle des acariens : à la fin du mois de mai, à la fin juin/début juillet et à la fin d'octobre/début novembre.

Au début de l'été, une forte charge en varroas demande une action rapide, soit de commencer immédiatement le premier traitement estival (avec ou sans acide formique), soit d'effectuer un traitement d'urgence.

Moment	Nécessité d'agir dans le cas de	Mesure concrète
Fin mai	plus de 3 acariens par jour, jusqu'à 7 au maximum	Initier un traitement d'urgence ou valoriser le couvain en créant un nucléus de mi-journée puis vaporiser à l'acide oxalique
	plus de 7 acariens par jour	Initier un traitement d'urgence
Fin juin/ début juillet	plus de 10 acariens par jour	Initier un traitement d'urgence ou commencer immédiatement le traitement d'été
Fin octobre/ début novembre	plus de 5 acariens par jour	Effectuer un traitement supplémentaire à l'acide oxalique

Les valeurs limites pour la chute naturelle sont indiquées conformément à l'aide-mémoire 1.5.1.

Le premier traitement d'été

Pour le premier traitement d'été, des méthodes avec ou sans acide formique peuvent être utilisées. Si l'on opte pour un traitement sans acide formique, il faut le commencer dans la première moitié du mois de juillet. Celui/celle qui choisit le traitement de longue durée à l'acide formique, doit le commencer au plus tard fin juillet, conformément au concept varroa du SSA.

Concept de lutte contre le varroa

Ces dernières années, les canicules arrivent souvent entre le mois de juillet et celui d'août et rendent quelquefois l'application d'acide formique au bon moment impossible. Le concept varroa, repris dans le concept d'exploitation (www.abeilles.ch/conceptexploitation), donne des alternatives de traitement valables, qui fonctionnent indépendamment des températures (voir article « Elever des abeilles dans le contexte d'aujourd'hui », paragraphe « Traitement contre le varroa lors d'une canicule », publié en juin 2022 dans ce journal). Nous entendons encore des apiculteurs qui préfèrent attendre une miellée tardive de sapin avant d'appliquer un varroacide et prendre le risque de voir la charge en varroa augmenter très rapidement en été. Quelques kilos de miel supplémentaires peuvent mettre en péril la colonie et je ne parle pas du risque élevé de contaminer aussi les autres ruches par le pillage. Personnellement, je ne prends plus ce risque et je préfère soigner des colonies afin qu'elles passent l'hiver sereinement.

Quelles possibilités de traitements, à quelle période, et quelle durée ?

Médicament vétérinaire	Aide-mémoire/ méthode	Lancement du processus au plus tard	Date limite pour récolte du miel	Moment du traitement à l'acide	Durée du traitement/ du processus
Acide formique	1.2.1. – 1.2.5. Liebig, Nassenheider professional, FAM, Apidea, MAQS	Fin juillet	Préalable	Fin juillet	Env. 1-2 semaines (selon mode d'emploi)
Acide oxalique	1.6.1. Arrêt de ponte	Début/mi-juillet	Fin juillet	Fin juillet/ début août	3 semaines
	1.6.4. Retrait total avec valorisation du couvain	Début/mi-juillet	Début/mi-juillet	Début/ mi-juillet	1 jour
Aucun	1.6.2. Méthode du rayon-piège	Début/mi-juillet	Fin juillet ou plus tard	-	4 semaines

Points importants à retenir lors du traitement à l'acide formique :

- Porter des vêtements à longues manches, des gants et des lunettes de protection.
- Poser les diffuseurs tôt le matin, quand il fait encore frais.
- Éviter absolument les grosses canicules qui accélèrent l'évaporation de l'acide formique, qui devient dangereux pour la colonie.
- La colonie doit disposer de suffisamment de cellules de nourriture ouverte, avant le début du traitement.
- Suivre scrupuleusement pour chaque médicament vétérinaire et diffuseur, le mode d'emploi ainsi que la posologie.
- Ne pas remettre de hausse à miel après le traitement.

© apiservice

Toujours bien préparer les traitements, sans oublier les mesures de protection personnelle

Les méthodes sans acide formique (voir aide-mémoire 1.6.1. Arrêt de ponte, 1.6.2. Méthode du rayon piège et 1.6.4. Retrait total avec valorisation du couvain) fonctionnent aussi très bien en remplacement du 1er traitement à l'acide formique. Cependant, le 2e traitement estival sera toujours effectué avec de l'acide formique.

Je vous souhaite à tous et toutes une belle fin d'été avec vos colonies.

Prochaines manifestations en ligne et en direct

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous www.**abeilles.ch/manifestations-ssa**

13.07.2022, 19 h : Elever des abeilles dans le contexte d'aujourd'hui
11.08.2022, 20 h : Nourrissement de fin de saison
01.09.2022, 19 h : Préparation de l'hivernage et rétrospective de l'année écoulée

Le respect des recommandations de traitements contre le *Varroa* améliore la survie des colonies pendant l'hiver

Auteurs : Julie Hernandez, Université de Neuchâtel, Fondation Rurale Interjurassienne, Agroscope ; Vincent Dietemann, Centre de Recherche Apicole, Agroscope ; Alexandre Aebi, Instituts de biologie et d'ethnologie, Université de Neuchâtel

Après la démonstration de l'efficacité du concept de lutte Varroa par le test pratique du Service sanitaire apicole, le projet « Agriculture & Pollinisateurs » fait la même constatation : suivre les recommandations de traitements permet de diminuer les pertes de colonies hivernales dues au parasite.

Dans le cadre du projet « Agriculture & Pollinisateurs », dont le but est de rendre le paysage agricole plus bénéfique pour les pollinisateurs, 30 apiculteur·rice·s partenaires réparti·e·s dans les cantons de Vaud, Jura et Berne ont mis à disposition un total de 300 colonies d'abeilles. Ces colonies sont suivies pendant plusieurs années pour déterminer comment des mesures agroécologiques influencent leur développement et leur survie hivernale. Avant de pouvoir mesurer cette influence, il est nécessaire de prendre en compte l'effet de *Varroa* qui, à cause de son impact négatif sur les colonies, pourrait masquer les effets des mesures agroécologiques. Nous avons donc évalué les taux d'infestation des colonies et leur survie sur les premières deux années du projet. Les valeurs obtenues se sont occasionnellement révélées excessives. Il nous a donc fallu déterminer l'origine de ces problèmes pour y remédier. Notre attention s'est portée sur le respect des recommandations de lutte contre *Varroa* d'après le concept d'exploitation développé par le Service sanitaire apicole (SSA) en étroite collaboration avec le Centre de recherche apicole (CRA Agroscope – Liebefeld).

Pour évaluer ce respect, nous avons utilisé la plateforme ApiNotes© dans laquelle les apiculteur·rice·s participant·e·s enregistrent la mise en œuvre de leurs traitements au cours du projet. La conformité a ensuite été quantifiée sur la base de l'écart entre leurs actions et les recommandations de traitements, à savoir s'ils appliquaient le nombre correct de traitements aux dates appropriées. Il est recommandé de réaliser la première application d'acide formique immédiatement après la récolte du miel, entre le 25 juillet et le 10 août, et d'utiliser des diffuseurs à long terme. Elle est suivie d'une deuxième application d'acide formique entre le 25 août et le 15 septembre. Entre novembre et décembre, lorsque les colonies cessent d'élever du couvain, le traitement à base d'acide oxalique peut être appliqué.

Retrouvez les recommandations de traitements du SSA ici :

En plus des taux d'infestation *Varroa* des colonies et de leur mortalité, nous avons mesuré des indices de productivité (la taille du cou-

vain et la récolte de miel) pour évaluer les conséquences sur le développement des colonies et les conséquences économiques d'un éventuel non-respect des recommandations de traitements.

Respecter les recommandations paie !

Les analyses ont montré que les taux élevés d'infestation *Varroa* et la mortalité hivernale excessive des colonies étaient associés à la « non-conformité » des traitements appliqués (Figure 1). Par rapport aux colonies d'apiculteur·rice·s qui respectaient pleinement les recommandations de traitements (le bon nombre de traitements aux bonnes dates), la mortalité des colonies était dix fois plus élevée en cas de « légère non-conformité » (le bon nombre de traitements, mais pas toujours à la bonne date) et vingt-cinq fois plus élevée en cas d'écart important par rapport aux recommandations de traitements (pas assez de traitements). En effet chez les apiculteurs du groupe conforme, les pertes étaient de 2 % contre 20 % pour le groupe presque conforme et 55 % dans le groupe non conforme.

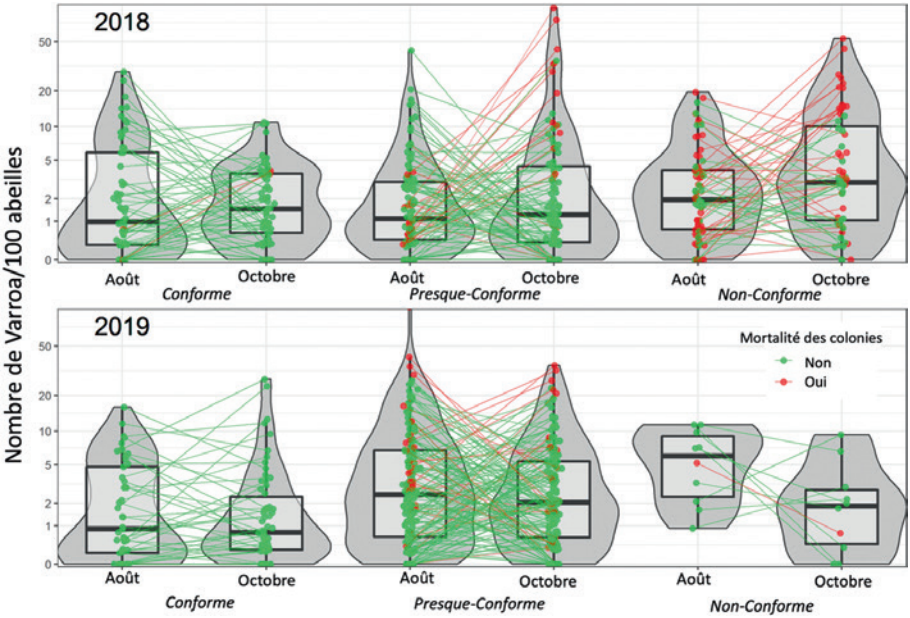

Figure 1 : Taux d'infestation Varroa en août et octobre, respectivement avant et après les traitements à l'acide formique, et mortalité des colonies selon les catégories de conformité au cours des hivers 2018 et 2019. Tous les apiculteurs avaient réalisé leur traitement d'hiver au bon moment. La conformité a donc été mesurée sur le nombre et les dates des traitements à l'acide formique. Le groupe conforme a traité les colonies deux fois à l'acide formique au bon moment. Le groupe presque conforme a traité deux fois, mais au moins une fois au mauvais moment et le groupe non conforme a traité une seule fois à l'acide formique. Le graphique montre la médiane (ligne horizontale épaisse), les quartiles (boîtes délimitant le quart des valeurs en-dessus et en-dessous de la médiane), les valeurs extrêmes (barres verticales d'erreurs) et la distribution ('violons') des valeurs d'infestation Varroa (cercles pleins) exprimées en nombre de Varroas par 100 abeilles sur une échelle logarithmique. Les lignes joignant les données d'août et d'octobre lient les valeurs pour une même colonie. Les points et lignes vertes correspondent aux colonies qui ont survécu et les points et lignes rouges aux colonies qui sont mortes l'hiver suivant.

En ce qui concerne les récoltes de miel, celles-ci différaient significativement entre les groupes de conformités, avec des rendements jusqu'à trois fois inférieurs pour le groupe non conforme. Les rendements moyens étaient de 194, 180 et 68 kg par rucher de 10 ruches dans les groupes conformes, presque conformes et non conformes, respectivement.

Se rendre compte des problèmes aide à les corriger

Après avoir communiqué aux apiculteur·rice·s le lien entre la faible conformité et la faible survie des colonies à la fin de la première année du projet, nous avons observé une meilleure conformité, des taux d'infestation moindres et une meilleure survie des colonies au cours de la deuxième année (Figures 1 et 2). Il peut être difficile pour l'apiculteur de lier la mort d'une colonie aux modalités d'un traitement effectué des mois plus tôt. Une preuve plus tangible du lien de cause à effet à travers la prise de données dans le cadre du projet a pu être instrumental dans la prise de conscience du problème par les participants. Toutefois, si le degré de non-conformité a diminué entre 2018 et 2019, le degré de pleine conformité n'a pas augmenté car certain·e·s apiculteur·rice·s du groupe conforme ont diminué leur niveau de conformité la deuxième année (Figure 2). Il est donc important de comprendre les facteurs qui déterminent le respect des recommandations pour mieux assurer la protection des colonies. Ceci devra faire l'objet de futures recherches qui pourraient faire appel aux sciences sociales.

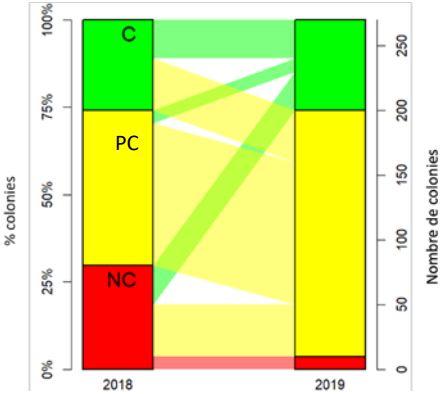

Figure 2 : Évolution des effectifs par catégorie de conformité entre 2018 et 2019, exprimés en pourcentage et en nombre de colonies traitées selon les différents régimes de conformité (C = conformes ; PC = presque conformes ; NC = Non conformes).

Pas d'effets négatifs de deux traitements à l'acide formique sur le couvain

Pour répondre à la réticence de certain·e·s apiculteur·rice·s à appliquer deux traitements à l'acide formique pour cause de dommage au couvain, nous avons pu démontrer que les éventuels effets secondaires négatifs de l'utilisation d'acides organiques sur le couvain étaient négligeables. L'application répétée d'acide formique n'a pas diminué de manière significative la survie des colonies en hiver. Ce sont au contraire les conséquences des hauts taux d'infestations dus à l'application d'un unique traitement à l'acide formique qui ont résulté en une diminution des quantités de couvain automnal dans les colonies des apiculteurs du groupe non-conforme et en une augmentation de la mortalité des colonies.

Nos résultats et ceux obtenus par le SSA (voir Revue Suisse d'Apiculture N° 10/2020) soulignent l'impact positif du respect des recommandations de traitements contre le *Varroa* sur la santé des colonies d'abeilles. Les apiculteurs ont donc des leviers importants en main pour contribuer à la santé de leurs abeilles. Nous avons mis en évidence la nécessité de mieux

communiquer les conséquences d'un écart par rapport aux recommandations pour améliorer la conformité qui n'est globalement pas encore suffisante. Une incitation au respect des recommandations est d'ordre économique car une implémentation correcte des traitements se traduit en de meilleures récoltes de miel et des coûts réduits pour maintenir le cheptel. Nos résultats laissent entrevoir des contraintes de mise en œuvre du concept de lutte *Varroa* qui pourraient être identifiées et mieux comprises avec l'aide des sciences sociales pour promouvoir davantage la santé de nos abeilles.

Projet Agriculture & Pollinisateurs

Le projet « Agriculture & Pollinisateurs » est réalisé en partenariat entre l'Université de Neuchâtel, la Fondation Rurale Interjurassienne, Agroscope, la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires de l'état de Vaud et ProConseil, avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'agriculture, du canton de Vaud, du canton du Jura, et du canton de Berne. L'équipe responsable du monitoring scientifique du projet tient à chaleureusement remercier les apiculteur·rice·s participant au projet pour l'accès à leur rucher et pour la fourniture de données, et les personnes suivantes qui ont aidé à collecter les données sur le terrain : Gérald Buchwalder, Véronique Froidevaux, François Brunet et Cédric Reymond ainsi que Yann-David Varennes pour la coordination du projet.

Référence de l'article original en accès libre : Hernandez J, Hattendorf J, Aebi A, Dietemann V. Compliance with recommended *Varroa destructor* treatment regimens improves the survival of honey bee colonies over winter. Research in Veterinary Science, 2022. https://doi.org/10.1016/j.rvsc.2021.12.025

Rapports mai 2022

I. Fribourg				
Grangeneuve	630 m	DB sur balance électronique	Carnica	Eric Dorthe
Le joli mois de mai a profité aux abeilles. Les hausses se sont remplies comme par enchantement. Les pucerons se sont multipliés à tout va. Attention la récolte de fin mai avait du miel de fleur (jaune) et du miellat (brun), il risque de se séparer en phase lors de la cristallisation.				

III. Jura				
Courgenay Haute Rive	460 m	Ruche DB	Carnica	Gaëtan Gogniat
Ce mois de mai a été magnifique pour les abeilles : suffisamment chaud parsemé de courtes périodes de pluie pour permettre une belle activité de butinage. Résultat : excellente récolte de printemps extraite le week-end de l'Ascension et une moyenne de 16 kg par ruche de production. La quantité importante de pucerons laisse présager une belle miellée de miellat, si la météo continue d'être si favorable ! La deuxième découpe de couvain de mâles a été effectuée lors de la mise en place du chasse-abeilles, soit le 27 mai. Il est intéressant et réjouissant de constater que malgré la forte miellée du mois de mai, peu de colonies ont essayé d'essaimer !				

V. Neuchâtel				
Cernier (NE) Espace Abeilles	770 m	Ruche DB	Carnica 2019 Fécondée au rucher	Gilbert Dey
« Il est de retour le joli mois de mai ». Comme le dit la chanson, il était cette année assez plaisant pour les abeilles… Souvent ensoleillée, sans trop de bise et avec quelques averses maintenant une bonne humidité, cette période est favorable à la croissance des plantes et le nectar est abondant. Une belle récolte commence dès le début du mois. Pissenlits, arbres fruitiers et colzas sont au rendez-vous, les sycomores suivent de près. La semaine du 9 au 15 mai est magistrale, le traceur de la balance menace de buter sur le bas du cylindre et la balance doit être re-étalonnée !!! Les rentrées journalières sont parfois de plus de 4 kg, soit un total hebdomadaire de 17,5 kg. La semaine qui suit est du même tonneau, mais la fin est marquée par de gros orages et des vents violents. Cela sonne le glas de la floraison du colza et dès ce jour, les colonies commencent de puiser dans leurs réserves : c'est le trou de juin qui commence avec un peu d'avance et les dernières journées du mois, du 23 au 29, sont marquées par une diminution de poids de 2,500 kg. Le bilan du mois est cependant largement positif, l'extraction peut commencer… Période du 1er mai au 31 mai 2022, pesée : + 26,250 kg				

VI. Valais				
Grimentz	1500 m	Ruche DB	Carnica Lunz 07 2020 N° 7	Georges Solioz
Depuis environ 2 semaines on a eu une drôle de météo. Frais la nuit, très chaud la journée et en plus 1 à 2 orages par jour. La végétation s'est développée d'une façon fulgurante et mes abeilles ont pris un peu de retard. A 2000 mètres les rhododendrons sont en fleurs et les « géraniums des prés » poussent à foison. La hausse a pris 6 kg durant la deuxième quinzaine du mois de mai et déjà il faut penser à faire du picking et remplir les ruchettes pour les emmener en station. Pour info, la station de Moiry ouvre le 18 juin 2022, le samedi de 7 h à 9 h.				

VII. Vaud				
Cuarnens (VD)	740 m	Ruche DB Balance électronique	Carnica 2021	Alain Jufer
Le mois de mai a montré une progression régulière de la bascule jusqu'au 23. La récolte a été réalisée le 27, avec une belle hausse de miel non cristallisé avec 17,6 % d'humidité. Depuis le 28 mai, une augmentation de 500 g par jour a été observée. L'année 2022 nous fait oublier 2021, par sa météo propice à la récolte et au développement de nos colonies. **Augmentation sur la période : 25,3 kg. Diminution : 800 g.**				

Solution du Mots croisés N° 6

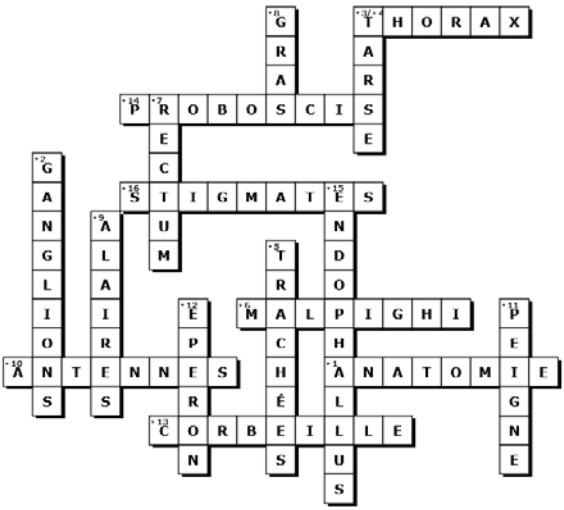

1. Discipline qui décrit la morphologie
2. Au nombre de sept, ils constituent le système nerveux de l'abeille
3. Extrémité de la patte
4. Constitué de 3 pièces, il porte les appendices
5. Ces tubes assurent la respiration
6. Ces tubes assurent la fonction rénale de l'abeille
7. Partie terminale du tube digestif
8. Le varroa se nourrit de ce corps
9. Ces muscles lui servent aussi à chauffer le nid
10. Elle lui serve d'organe sensoriel
11. Il est situé sur la première paire de patte, il lui sert à entretenir les précédentes
12. Il se trouve sur le tibia de la seconde paire
13. Elle recueille le pollen
14. Appareil buccal
15. Appareil génital du mâle
16. Ouvrent l'appareil circulatoire vers l'extérieur

Retour en images sur la journée mondiale des abeilles à Espace Abeilles

Samedi 21 mai 2022 - Evologia Cernier

Par Isaline Bise

« Il y a dix ans, tout le monde trouvait que c'était une bonne idée d'ouvrir un espace dédié aux abeilles, mais personne ne le voulait trop près... Aujourd'hui on installe des ruches sur les balcons (bien que cela ne soit pas toujours une bonne idée). (...) Les temps changent! »

Gilbert Dey Membre fondateur et exploitant d'Espace Abeilles

« Il nous revient non pas de cohabiter avec la nature, mais de la respecter. (...) Il n'est jamais trop tard pour faire ce que nos prédecesseurs n'ont pas su faire. »

Céline Vara Conseillère aux Etats (NE)

« En Slovénie, nous avons un adage: quand la dernière abeille mourra, alors le dernier Homme s'éteindra. »

Iztok Grmek Ambassadeur de Slovénie

De gauche à droite: abeilles dans la ruche slovène · le président du conseil d'Etat Laurent Favre et l'ambassadeur slovène Iztok Grmek plantent un arbre mellifère, le cornouiller mâle · des enfants construisent un hôtel à abeilles sauvages sur le stand du Parc Chasseral · un visiteur en accord avec le thème de la journée · le quatuor Dacor joue un air vrombissant, composé pour l'occasion · atelier confection de bougies en cire d'abeille · ruche slovène

FRANCO DOMICILE - TOUT COMPRIS

Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse, avec couvercles à fermeture baïonnette imprimés

Livrés à domicile					Livrés à domicile - Bocaux à miel prix pour palettes			
1 Kg avec couvercle	1.33	1.05	-.91	-.80	-.75	-.71	-.66	Sur demande
1/2 Kg avec couvercle	1.19	-.93	-.79	-.71	-.55	-.53	-.49	
1/4 Kg avec couvercle	1.06	-.82	-.73	-.63	-.49	-.46	-.42	
1/8 Kg avec couvercle	-.84	-.80	-.70	-.61	-.43	-.39	-.37	
50 g avec couvercle	-.81	-.76	-.66	-.59	-.42	-.38	-.36	
Couvercle seulement	-.44	-.37	-.35	-.32	-.23	-.22	-.18	par carton
Dès pièces	**150**	**300**	**500**	**1000**	**Dès Pal 1**	**2-5**	**6-10**	**+11**
Retirés à Chiasso					Retirés à Chiasso - Bocaux à miel prix pour palettes			
1 Kg avec couvercle	-.84	-.77	-.75	-.70	-.68	-.64	-.59	Sur demande
1/2 Kg avec couvercle	-.76	-.69	-.65	-.63	-.51	-.50	-.46	
1/4 Kg avec couvercle	-.67	-.61	-.59	-.55	-.45	-.43	-.39	
1/8 Kg avec couvercle	-.64	-.58	-.55	-.53	-.40	-.36	-.35	
50 g avec couvercle	-.65	-.57	-.53	-.52	-.39	-.35	-.34	
Couvercle seulement	-.36	-.32	-.30	-.29	-.20	-.18	-.17	par carton

Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur

Livraison + 3 jours (cargo domicile)
Pour retirer la marchandise s'annoncer au ☎ S.V.P.
Livrés à domicile = coût de transport + TVA compris
Échantillons gratuits sur demande – Facture 20 jours net
D'autres pots en verre (forme/capacité) selon votre exigence

1 palette (1 Kg) 98 emballages de 12 pièces= 1'176 p
1 palette (1/2 Kg) 96 emballages de 25 pièces= 2'400 p
1 palette (1/4 Kg) 99 emballages de 24 pièces= 2'376 p
1 palette (1/8 Kg) 80 emballages de 35 pièces= 2'800 p
1 palette (50 g) 54 emballages de 54 pièces= 2'916 p

☎ **091 647 30 84**
crivelliimballaggi@hotmail.com

Crivelli Emballages Chiasso

A VENDRE

Reines Buck F0

Reines Buck F1

Paquets d'abeilles

Réservation : 079 433 19 67
Alain Pot

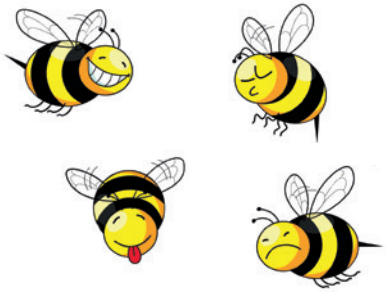

Offrez-vous des outils de qualité :

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

Bandes porte-cadres*, dès Fr. 2.40

Liteaux pour planchettes de couverture, dès Fr. –.50

Clous ou vis inox pour porte-cadres et liteaux

Nourrisseurs LEUENBERGER

Entrées de ruches WYNA-DELUXE

Grilles Anti-Varroa* 29,7 x 50 x 0,9 cm
*dimensions sur demande

JOHO & PARTNER
5722 Gränichen
Tél./Fax 062 842 11 77
Réponse en français 079 260 16 67
www.varroa.ch

Mai 2022

Les abeilles aiment IKEA

Anzeiger, 26.04.2022, Stefan Bachmann

Plus de 600 espèces d'abeilles sauvages vivent en Suisse. Elles sont extrêmement importantes pour l'agriculture et la biodiversité. Peut-on les encourager avec des hôtels à abeilles ?

En ce moment, notre petite terrasse sur le toit est le théâtre d'un va-et-vient incessant. De petites abeilles l'ont choisie comme lieu de résidence - et ce, bien que nous n'ayons pas installé d'hôtel pour abeilles sauvages ni de boîte coûteuse de la société « Wildbiene + Partner ». Les créatures ailées à six pattes ont en effet choisi un abri bon marché : une vieille étagère Ikea, placée dans un coin protégé mais bien ensoleillé.

Selon toute vraisemblance, les nombreux trous percés dans l'étagère en bois sont des chambres de reproduction idéales pour les abeilles sauvages. La plupart des trous ont déjà été rebouchés au mortier. Un jour ou l'autre, la prochaine génération en sortira. C'est tout à fait normal : de nombreuses espèces d'abeilles sauvages sont devenues rares, près de la moitié des 600 espèces vivant en Suisse figurent sur la liste rouge. Et elles ne piquent pas non plus, ni ne nous dérangent d'une quelconque manière.

Nos tentatives pour favoriser les abeilles sauvages dans le jardin ont été moins fructueuses. Nous avons percé des dizaines de trous dans quelques vieilles souches de bois - presque aucun n'a été colonisé. Même une ancienne maison pour abeilles sauvages, située à côté, est largement dédaignée. Nous avons probablement commis quelques erreurs : les emplacements ne sont probablement pas assez ensoleillés et trop humides, et nous devons également apporter des améliorations. Les bonnes maisons pour abeilles sauvages attirent tout de même quelques espèces d'abeilles sauvages. De nombreuses espèces nichent toutefois dans le sol. (…)

Le message le plus important est peut-être le suivant : au lieu de construire des hôtels à abeilles sauvages bien intentionnés, il vaut mieux mettre à disposition une offre importante et continue de plantes à fleurs indigènes. Car seules quelques espèces, comme l'abeille maçonne cornue, peuvent nicher dans les hôtels à abeilles sauvages - et elles sont toutes fréquentes et ne nécessitent pas de protection particulière. Mais ce qui fait vraiment défaut aux abeilles sauvages, c'est la nourriture pour leur couvain. Ainsi, une seule femelle de l'abeille maçonne à poils roux a besoin de plus de 1000 fleurs de sainfoin pour produire un seul descendant. Un autre exemple est celui de l'andrène de la scabieuse : pour la survie d'une population de 50 femelles, 930 fleurs de scabieuse des champs sont nécessaires.

(…)

Les hôtels à abeilles sauvages mentionnés sont-ils donc inutiles ? On ne peut pas le dire de manière aussi générale. La moitié des abeilles sauvages installent certes leurs cellules de couvain dans des galeries qu'elles ont creusées elles-mêmes dans le sol. Un autre quart sont

des abeilles dites « coucou », qui font passer leurs œufs dans les cellules de couvain d'autres abeilles. Mais un cinquième des espèces niche dans des cavités existantes, comme celles que l'on trouve au moins en partie dans les abris pour abeilles sauvages que l'on construit soi-même.

Il est important d'utiliser des matériaux et des tailles de trous différents, de réaliser des trous propres et sans échardes, de fermer l'extrémité opposée des tubes et de les placer à un endroit ensoleillé. Et comme dit précédemment, des habitats « riches en fleurs » dans l'environnement proche. Les détails sont disponibles sur www.wildbienen.info.

Nous n'avons d'ailleurs pas encore découvert quelle espèce nous encourageons exactement avec notre meuble Ikea. Nous ne savons qu'une chose : les petits animaux sont très pacifiques et ne s'intéressent ni à nous ni à nos assiettes et verres. Ils peuvent donc rester nos invités. (…)

Du miel et des lunettes pour lutter contre les éternuements

Frutigländer, 26.04.2022, Mark Pollmeier

A la recherche d'un remède naturel contre le rhume des foins, certains se tournent vers le miel. Mais ce produit naturel est-il vraiment efficace ?

Un cinquième de la population suisse est touché par une allergie au pollen. La plupart d'entre eux - environ 70 pour cent - réagit aux graminées. Rien d'étonnant à cela : une seule plante herbacée peut produire plusieurs millions de grains de pollen. Le pollen visible et jaunâtre des conifères ne pose en revanche aucun problème à la plupart des personnes allergiques.

Mais qu'en est-il du miel qui est censé soulager ces allergies ? L'idée n'est pas totalement absurde. Le miel contient de petites quantités de pollen. En le consommant, on confronte donc son système immunitaire à des substances allergènes. Il pourrait en résulter un certain effet d'accoutumance, comme dans le cas d'une thérapie médicale de désensibilisation. Pour que cela fonctionne, les personnes allergiques ne devraient toutefois consommer que du miel provenant de la région - sinon le cocktail de pollens ne convient pas.

Il ne sert donc à rien d'utiliser n'importe quel produit importé du supermarché. Il faudrait également faire attention à la date d'extraction du miel, car le moment de la production influence le type de pollen contenu. Les personnes allergiques aux fleurs précoces devraient donc consommer du miel extrait en avril ou en mai. Les personnes souffrant du rhume des foins plutôt en été devraient se procurer du miel extrait en automne. Autre point important : la variété choisie ne doit pas avoir été trop chauffée ni filtrée.

Cette énumération montre que vouloir se protéger d'une allergie au pollen avec du miel est une possibilité plutôt théorique. Les personnes souffrant du rhume des foins pourraient tout aussi bien obtenir l'effet inverse, c'est-à-dire mettre encore plus à mal leur système immunitaire en consommant le « mauvais » miel.

En revanche, l'effet protecteur des lunettes est prouvé. La raison en est purement mécanique : les lunettes éloignent au moins partiellement les pollens aériens des muqueuses oculaires. Il

est donc recommandé aux personnes allergiques qui ne portent pas déjà des lunettes de vue de mettre des lunettes de soleil le plus souvent possible pendant la saison chaude.

Selon le lieu de résidence, l'heure de la journée détermine également l'exposition aux allergies. À la campagne, elle est maximale le matin, car la plupart des plantes libèrent leur pollen jusqu'à midi. Au cours de la journée, les minuscules particules sont transportées par le vent vers des couches d'air plus élevées et sont dispersées, de sorte qu'elles atteignent également les villes en fin d'après-midi. C'est pourquoi il est recommandé d'aérer le soir à la campagne et plutôt le matin en ville. De manière générale, le pollen est plus agressif dans les régions où la circulation est dense. L'une des raisons est la présence de poussières fines qui, avec le pollen, affectent davantage l'organisme. C'est ce qui explique que les personnes qui vivent dans une ville relativement pauvre en plantes peuvent souffrir d'un rhume des foins sévère. (…)

Au Népal, des abeilles produisent un miel hallucinogène naturel surnommé le « miel fou »

MSN Suisse Actualités, 09.05.2022

Au Népal, les abeilles les plus grandes du monde, les Apis dorsata, qui mesurent environ 2,5 cm, produisent un miel naturel aux propriétés hallucinogènes. Au printemps, ces abeilles migratrices non domestiquées et vivant dans l'Himalaya, mais également sur le sous-continent indien et de l'Asie du sud-est jusqu'en Australie selon les sous-espèces, produisent un miel dont les effets psychotropes proviennent des toxines contenues dans le pollen d'immenses rhododendrons, dont les fleurs éclosent chaque année entre mars et avril. Le nectar de ces fleurs est gorgé de grayanotoxine, une neurotoxine qui si elle est consommée en grande quantité, a des effets hallucinogènes, provoque des nausées et altère le rythme cardiaque. A noter que le rhododendron existe en France, dans les Alpes et les Pyrénées, mais ne contient pas de grayanotoxine. Son miel n'est donc pas toxique.

Ce miel fou est utilisé par le peuple Kulung depuis des siècles pour calmer la toux, soulager les douleurs articulaires et comme antiseptique. Mais à forte dose, ce miel peut créer des sueurs froides, de fortes hallucinations, des vomissements et des épisodes de diarrhée. Selon le peuple Kulung, la dose correcte est généralement de deux à trois cuillères à café. « Environ une heure après l'ingestion, vous êtes confronté à un besoin urgent de déféquer, uriner puis vomir. Après la purge, vous alternez entre lumière et obscurité. Vous pouvez voir et tout à coup vous êtes aveugle. Une pulsation sourde résonne dans votre tête, comme dans une ruche. Vous êtes incapable de vous déplacer mais vous êtes complètement lucide. La paralysie dure un jour ou deux », explique à National Geographic Jangi Kulung qui récolte le miel depuis 18 ans.

Grâce à ses propriétés hallucinogènes, ce miel se vend sur les marchés noirs asiatiques entre 30 et 40 dollars le kilo, soit six fois le prix du miel népalais traditionnel.

Neuf cas d'intoxication d'abeilles avérés

Bioaktuell, 29.04.2022

En 2021, le Service sanitaire apicole (SSA) a examiné 19 cas suspects d'intoxication d'abeilles. Selon le communiqué d'apiservice, les analyses de laboratoire ont effectivement pu confirmer

des intoxications aiguës dans neuf des cas. Cinq d'entre eux auraient été causés par la substance active fipronil. Cette substance n'est plus autorisée en Suisse que comme biocide. Trois des intoxications au fipronil ont eu lieu en avril, deux en mai 2021.

Celles d'avril ont pu être attribuées à un produit phytosanitaire contaminé utilisé en arboriculture. Selon Marianne Tschuy du SSA, quatre autres intoxications survenues en juin et en août sont clairement la conséquence d'une mauvaise utilisation de produits phytosanitaires. « Les insecticides détectés dans les abeilles, à savoir le diméthoate, la lambda-cyhalothrine et le spinosad, sont soumis à des obligations de protection des abeilles », explique-t-elle. Celles-ci doivent toujours être strictement respectées afin d'éviter l'empoisonnement des abeilles et des autres pollinisateurs. Trois des 19 échantillons au total ne contenaient pas de résidus ; l'un d'entre eux présentait des résidus qui ne pouvaient toutefois pas expliquer la mort des abeilles observée. Les six autres cas suspects avaient d'autres causes (environnement, varroa).

Sauvetage en haute altitude

La Région, 16.05.2022, Michel Duperrex

Pascale Schiesser et le SDIS Nord vaudois ont uni leurs compétences vendredi pour venir en aide à un ou deux essaims.

Source : Michel Duperrex

« Un peu plus haut… A gauche maintenant… Stop ! » Pascale Schiesser a eu droit à un honneur rare, vendredi en début de soirée à la place de la Gare d'Yverdon-les-Bains : diriger un camion de pompiers ! « Ce n'est pas si rare, j'ai l'habitude maintenant ! » sourit l'apicultrice, appelée à la rescousse par la police, car un nombre impressionnant d'abeilles se trouvait à cet endroit.

« Les policiers ont mon numéro, ils m'appellent dès qu'il y a un souci », explique l'apicultrice du Centre Pro Natura de Champ-Pittet, où elle va emmener les abeilles récupérées vendredi. « Elles n'auraient pas survécu à la place de la Gare, ce n'est pas un bon environnement pour elles », relève celle qui a eu la surprise de voir un deuxième essaim une fois arrivée à sept mètres de hauteur. « Enfin, je ne sais pas s'il s'agit d'un deuxième essaim ou d'un seul essaim coupé en deux. Je le verrai plus tard ». En clair : y a-t-il une reine ou deux sur place ? Ce qui est sûr, c'est que les abeilles sont très nombreuses.

« Là, à l'œil, je dirais entre 35 et 40 000 ! » Elles étaient encore plusieurs centaines dans l'arbre quelques minutes après l'intervention, ce qui inquiétait le major Eric Stauffer, commandant du SDIS Nord vaudois. « Pas de souci, elles vont descendre ! Je vais les attendre », explique Pascale Schiesser.

Pour plus de biodiversité : Ricola s'engage pour les abeilles

Communiqué de presse, 17.05.2022

Afin d'améliorer les conditions de vie des abeilles, Ricola s'engage dans divers projets de protection en Suisse, en Allemagne, en France et en Italie. À l'occasion de la Journée mondiale des abeilles, le 20 mai, des bandes fleuries seront semées et des dons seront collectés pour la protection des abeilles, en collaboration avec des organisations telles que BienenSchweiz ou Slow Food Italie.

La responsabilité et la durabilité sont ancrées dans les racines de Ricola. C'est pourquoi l'entreprise fait planter et entretenir les 13 herbes des Alpes suisses – le cœur de chaque produit Ricola – sur des sites soigneusement sélectionnés dans les régions montagneuses suisses, conformément aux normes de Bio Suisse.

Mais les agriculteurs sous contrat avec Ricola ne sont pas les seuls à apporter une contribution importante à la culture durable des herbes aromatiques et médicinales : les abeilles et autres insectes pollinisateurs sont indispensables à leur prospérité. Ils jouent un rôle important dans la pollinisation de nombreuses plantes. Pour diverses raisons, telles que la perte croissante d'habitats, le changement climatique ou la pénurie de nourriture, les abeilles sont de plus en plus sous pression et ont besoin de soutien. « Sans les abeilles, il n'y aurait pas non plus d'herbes pour nos bonbons Ricola », explique Thomas P. Meier, CEO de Ricola.

« Chez Ricola, nous voulons assumer notre responsabilité et nous engager dans des projets utiles pour la protection des abeilles et des autres pollinisateurs ». En accord avec la Journée mondiale des abeilles, qui aura lieu le 20 mai 2022, l'entreprise mettra en œuvre diverses actions en Suisse, en Allemagne, en France et en Italie afin de préserver et d'améliorer les conditions de vie des abeilles et autres pollinisateurs. Car eux aussi sont des collaborateurs importants de Ricola. Par un don, Ricola soutient le projet « bandes fleuries » de BienenSchweiz, l'association des apiculteurs de Suisse alémanique et rhéto-romane.

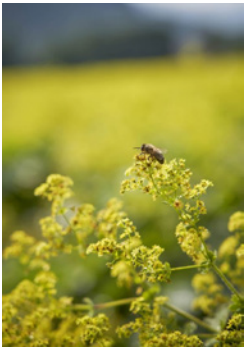

L'objectif des bandes fleuries est de créer davantage de ressources alimentaires pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs et de promouvoir ainsi la biodiversité. Pour ce faire, des bandes de terre sont ensemencées à différents endroits avec un mélange de fleurs sur mesure. Le mélange de semences est harmonisé avec les éléments paysagers existants tels que les haies et les prairies, afin que la nouvelle source de nourriture pour les abeilles et les insectes complète idéalement l'environnement. Cela permet d'améliorer l'offre de fleurs pour les abeilles mellifères et les pollinisateurs sauvages, comme les abeilles et les bourdons. Cela favorise à son tour la pollinisation des plantes et des arbres.

« Nous sommes très heureux qu'une entreprise de renom comme Ricola s'engage en faveur des abeilles. Ce n'est que grâce à de tels partenariats que nous pouvons mettre en œuvre nos projets de manière ciblée », déclare Christoph Villiger, expert chez BienenSchweiz.

(…)

L'abeille mellifère est une généraliste

Bienne, 19.05.2022, Michèle Mutti

Les abeilles mellifères seraient des concurrentes pour les abeilles sauvages. Mais selon les experts, le véritable danger pour les pollinisateurs sauvages est le manque d'habitat.

Source: Bienne

Jochen Pflugfelder

Un calcul théorique de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) montre que trop d'apiculture dans les villes suisses pourrait avoir des effets négatifs sur les pollinisateurs.

L'augmentation incontrôlée des abeilles mellifères exercerait une pression croissante sur les autres pollinisateurs, mettant ainsi en péril la biodiversité urbaine. Les auteurs de l'étude craignent une pénurie de nourriture pour les abeilles sauvages.

Le biologiste et apiculteur Jochen Pflugfelder, qui vit à Granges, confirme que la biodiversité est en déclin dans le monde entier. Il s'oppose toutefois à l'affirmation selon laquelle les abeilles mellifères et sauvages se font concurrence, comme l'a démontré le WSL.

« L'abeille mellifère est une généraliste. En revanche, les espèces d'abeilles sauvages sont des spécialistes qui ne forment pas de colonies. Si la plante se raréfie ou disparaît, il en va de même pour le pollinisateur et inversement. De nombreuses plantes, comme les tomates, ne sont pas visitées par les abeilles mellifères ».

Le directeur du centre de recherche apicole d'Agroscope à Liebefeld, Jean-Daniel Charrière, affirme lui aussi que, bien qu'il y ait effectivement un réel intérêt pour l'apiculture urbaine, il n'est pas prouvé que les abeilles mellifères et sauvages se fassent concurrence. « Si c'est le cas, ce n'est que pendant une courte période, lorsque la nourriture est rare. » Selon lui, les données collectées dans l'étude sont incertaines. « Elles ont été collectées en 2012 et 2018. Ce n'est que depuis 2010 que les cantons ont l'obligation de recenser toutes les colonies d'abeilles mellifères et les premières années, les données n'étaient pas fiables. Par exemple, Lugano comptait 46 colonies d'abeilles en 2012 et 1144 six ans plus tard. Cela correspond à une augmentation de 2300 %, ce qui n'est pas réaliste. » Jean-Daniel Charrière souligne en outre que le nombre d'espèces d'abeilles sauvages vivant en ville est élevé et que pour préserver cette diversité, il est primordial d'améliorer les possibilités de nidification et l'offre de nourriture pour les abeilles sauvages.

Pour Jochen Pflugfelder, la menace qui pèse sur les 600 espèces d'abeilles sauvages vivant en Suisse ne vient pas non plus des abeilles mellifères, mais du fait que l'homme crée ce paysage cultural dans lequel il n'y a plus d'habitat pour de nombreux insectes. « Un paysage cultural dans lequel 30 % de la nourriture produite finit dans ce que l'on appelle les déchets alimentaires. Chaque samedi matin, j'entends les tondeuses à gazon qui détruisent des sources de nourriture et des habitats importants pour toutes les espèces d'abeilles. Si l'on veut vraiment contribuer à la préservation de la biodiversité, on laisse tout aussi naturel que possible. » Ne pas faire quelque chose et le laisser à la nature est la chose la plus simple.

Mais les particuliers ne sont pas les seuls à pouvoir s'engager : les communes aussi. Des efforts pour équiper les ronds-points d'espèces végétales indigènes sont également visibles à Bienne, par exemple devant le musée Omega à la rue Jakob-Stämpfli. Pour Jochen Pflugfelder, c'est un pas dans la bonne direction, même si ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. « Chaque personne qui possède un jardin a le pouvoir d'agir de manière responsable. Les populations existantes d'espèces menacées sont protégées par la loi et doivent être préservées. »

Les abeilles mellifères et sauvages et d'autres insectes n'ont pas seulement besoin d'une source de nourriture, mais aussi d'un espace vital. Les villes et les communes peuvent y remédier en aménageant des espaces verts dans les parcs ou les cimetières et en créant de vastes zones de protection de la nature. « Et il est certain que les dépenses sont moindres et les avantages plus importants. ».

Un hiver fatal à plus de 30 % des abeilles jurassiennes

RFJ, 19.05.2022, résumé d'interview

Le recensement de la Fondation rurale interjurassienne (FRI) montre que certaines ruches ont enregistré d'importantes pertes. Les mauvaises conditions météo ont pesé dans la balance, mais aussi certaines lacunes au niveau de la formation selon la FRI.

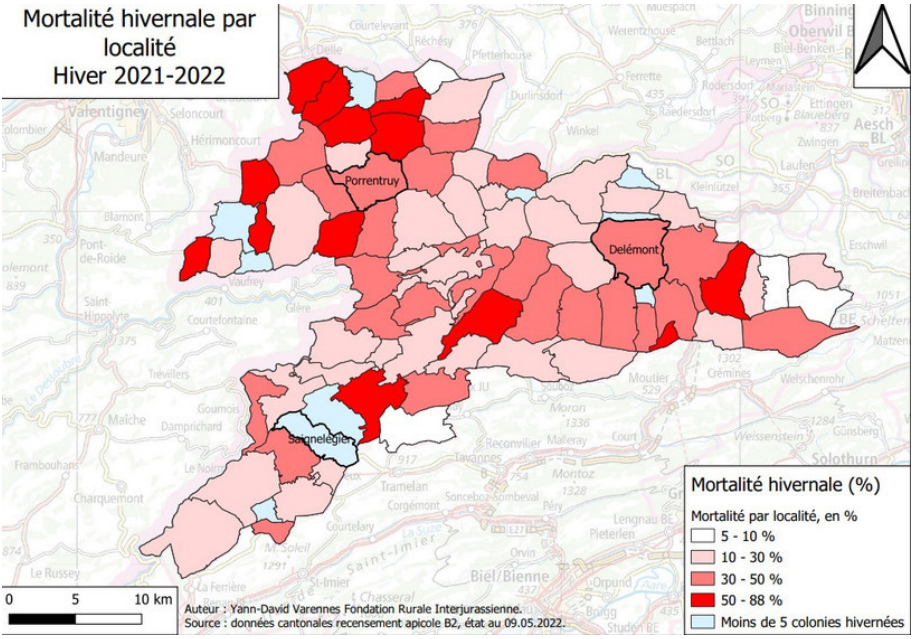

Source : Fondation rurale interjurassienne

L'hiver a été rude pour les abeilles jurassiennes. Plus de 30 % de pertes ont été enregistrées dans les ruches du canton, selon le recensement de la Fondation rurale interjurassienne. C'est environ le double du chiffre enregistré en moyenne les autres années. Le nord de l'Ajoie a particulièrement souffert alors que les Franches-Montagnes s'en sortent plutôt bien. Pour Yann-

David Varennes, conseiller agricole à la FRI, les mauvaises conditions météo du printemps et de l'été passés peuvent expliquer cette situation. « Ce sont des mois où les abeilles récoltent et se reproduisent. C'était vraiment compliqué », souligne-t-il, notamment pour trouver de la nourriture.

Certains apiculteurs ont tout perdu alors que d'autres ont réussi à conserver l'ensemble de leurs ruches. Selon le responsable des projets apicoles à la FRI, il semble donc clair que la pluie et les températures fraîches n'expliquent pas à elles seules les chiffres de cet hiver. Gérald Buchwalder évoque la possibilité de colonies davantage chargées en acariens ou en virus après l'hiver 2020-2021 qui a été marqué par des pertes très faibles. « On a aussi vu que ceux qui respectaient bien les processus conseillés par Berne s'en sortaient nettement mieux », explique le spécialiste. Ce dernier estime ainsi que certaines lacunes au niveau de la formation sont probablement également en cause.

Gérald Buchwalder estime qu'il est nécessaire d'aller chercher des informations vers les apiculteurs qui ne perdent quasiment jamais de colonies et qui sont dispersés sur tout le territoire cantonal. « La FRI pourrait mettre davantage de moyens pour essayer de vulgariser leurs connaissances », indique le responsable des projets apicoles à la Fondation rurale interjurassienne. Selon lui, un tel travail devrait être mené en collaboration avec la Fédération d'apiculture du canton du Jura.

Notez que les apiculteurs ont l'obligation de participer au recensement. La démarche se fait par le biais d'une plateforme développée par la FRI et le canton de Vaud.

Alberswil montre de quoi souffrent les abeilles

Luzerner Zeitung, 20.05.2022, Miriam Abt

« Aujourd'hui, je n'ai été piqué qu'une seule fois », se réjouit l'apiculteur Sepp Brunner. Il s'occupe des abeilles de la ferme de découverte Agrovision Burgrain à Alberswil. Il effectue actuellement un contrôle de routine des « ruches suisses » - une sorte d'armoire dans le rucher, dans laquelle les rayons sont protégés des intempéries. L'année dernière, le temps humide n'a pas permis de récolter beaucoup de miel, mais cette année, les choses s'annoncent mieux pour la récolte de juin. Sur le site d'Alberswil, l'association BienenSchweiz exploite un rucher de démonstration et d'apprentissage ainsi qu'une exposition.

Celle-ci vise à informer les classes, les associations et les personnes intéressées sur les abeilles en Suisse. Au cours des derniers mois, le stand et ses environs ont été entièrement réaménagés. L'association des apiculteurs présente ces nouveautés à l'occasion de la Journée mondiale des abeilles. L'accent a été mis en particulier sur la plantation des espaces extérieurs, qui doit offrir un meilleur environnement aux abeilles sauvages. De manière générale, le maintien et le développement des surfaces fleuries est un thème présent pour l'association sectorielle.

Mathias Götti Limacher, président de BienenSchweiz, souligne l'importance de la biodiversité. Surtout pour les abeilles sauvages, car elles dépendent de sites de nidification et de plantes nourricières présents dans la nature. En Suisse, il existe plus de 600 espèces d'abeilles sauvages, dont environ 45 pour cent font partie des espèces animales menacées.

Une possibilité pour aider les abeilles sauvages est d'installer un hôtel pour abeilles. Selon Götti, cela permet certes d'offrir des places de nidification et de sensibiliser les gens aux abeilles, mais « cela ne suffit pas à sauver les abeilles sauvages ».

En effet, les hôtels attireraient surtout des espèces non menacées. De plus, tous les modèles ne sont pas adaptés aux espèces et des parasites peuvent s'y installer. Il serait plus important d'aménager des espaces ouverts au sol pour la nidification et de créer une meilleure offre de nourriture. Enfin, « chaque hôtel a aussi besoin d'un restaurant ». Les particuliers pourraient également y contribuer, par exemple en plantant des fleurs sauvages ou des herbes aromatiques.

A Alberswil, on n'apprend pas seulement à mieux connaître les abeilles sauvages, l'abeille mellifère est également à l'ordre du jour : dans les zones urbaines, l'apiculture de loisir est de plus en plus populaire, comme le montre une étude de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage. Le nombre de ruches à miel dans les villes suisses a presque doublé entre 2012 et 2018, passant de 3139 à 6370. L'étude compare le nombre de ruches dans 14 villes suisses avec l'offre florale qui y est disponible. Résultat : dans la plupart des endroits, les ressources florales ne suffisent pas à couvrir les besoins des abeilles mellifères.

Celui qui veut se lancer dans l'apiculture doit simplement, de par la loi, enregistrer la colonie d'abeilles nouvellement installée. Une formation est recommandée, mais pas obligatoire. L'interprofession veut changer cela : elle s'engage en faveur d'une formation minimale - en particulier en ville, il faut s'intéresser de plus près à la densité des colonies. Götti souligne que la promotion de l'offre florale est décisive : « Il n'est pas nécessaire d'installer une ruche dans le jardin pour sauver le monde ». Selon l'endroit, il serait plus important de favoriser les colonies d'abeilles déjà existantes que d'en élever de nouvelles. Malgré tout, l'association d'apiculteurs est opposée à une densité maximale de colonies d'abeilles mellifères imposée par la loi : trop de questions restent ouvertes et une mise en œuvre serait trop lourde. « Les capacités limitées devraient plutôt être investies dans l'amélioration de l'offre alimentaire », estime Götti.

(…)

Succès pour l'app de l'Abeille, testée durant la… Fête des abeilles

ArcInfo, 23.05.2022

« Le test est extrêmement positif. Les gens ont adopté facilement l'application de l'Abeille », se réjouit Fabien Zennaro, cofondateur de l'entreprise informatique locale VNV, qui développe ce système.

Samedi, une cinquantaine de personnes ont testé l'E-Abeille, monnaie locale de La Chaux-de-Fonds, qui va aussi se décliner sur téléphone mobile. Cette expérience a été menée lors de la première édition de la Fête des abeilles, à la place des Six-Pompes. Dans la matinée, les participants ont pu télécharger l'application au stand Abeille. Un montant de 5 francs leur a été offert et chargé dans le portefeuille virtuel, à utiliser uniquement ce samedi. Quatre commerces qui acceptent la carte Abeille, Le Silo, La Kaban, El Verano et L'Entourloop, ont réceptionné les paiements avec l'app.

« On a senti une attente de la part des gens », indique Fabien Zennaro, précisant que l'app définitive sera lancée en septembre prochain. « Les clients sont étonnés par la facilité d'utilisation de l'application. Ils ont de moins en moins de cash sur eux, mais tout le monde a son téléphone portable », relève Marjorie Schmidt, gérante de La Kaban. Elle et les patrons du Silo sont à l'origine de la Fête des abeilles. Déçus d'apprendre le déménagement temporaire de la Fête de mai aux anciens abattoirs, quelques commerçants ont imaginé une alternative conviviale. Pari gagné : le public était au rendez-vous.

Les abeilles collectent les microplastiques

Schweizer Bauer, 21.05.2022

Les microplastiques sont désormais omniprésents dans l'environnement. Les butineuses d'abeilles mellifères interagissent particulièrement avec l'environnement au sein de leur zone de recherche et absorbent également des polluants lors de leurs excursions. Selon le site Bienen-nachrichten.de, les abeilles peuvent donc servir d'échantillonneurs actifs de microplastiques. C'est ce qu'ont fait des chercheurs danois, néerlandais et espagnols. Dans le cadre de leurs recherches, ils ont prélevé des échantillons d'abeilles mellifères dans des colonies d'abeilles situées dans le centre de Copenhague (Danemark) et dans des zones semi-urbaines et rurales voisines. Des microplastiques ont été détectés dans tous les lieux d'échantillonnage. La charge la plus élevée a été détectée dans les ruches urbaines, mais les niveaux dans les zones suburbaines et rurales étaient à peine inférieurs. Les scientifiques attribuent cela à la légère dispersion de petites particules de microplastiques par le vent. Au total, 13 types de polymères synthétiques ont été détectés sur les abeilles, le plus courant étant le polyester, suivi du polyéthylène et du chlorure de polyvinyle. Les microplastiques adhèrent au corps des abeilles mellifères. Selon l'étude, les résultats montrent une fois de plus que les abeilles mellifères se prêtent à une utilisation comme bio-échantillonneurs actifs pour la pollution humaine de l'environnement.

Dates à retenir

Date	Heure	Manifestations	Lieu	Contact
JURA BERNOIS – SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU JURA BERNOIS				
01.07.22	17-20h	Cours d'apiculture : Nourrissement, 1er traitement varroa	Rucher Les Saugières, Corgémont	Thomas Laubscher elevage@sajb.ch
05.08.22	17-20h	Cours d'apiculture : Division de colonie, 2e traitement varroa	Rucher Les Saugières, Corgémont	Thomas Laubscher elevage@sajb.ch
JURA - FÉDÉRATION JURASSIENNE D'APICULTURE				
03.09.22	9 h 30-15 h 30	Formation continue : des abeilles saines avec un concept d'exploitation	FRI Courtemelon, Grande salle Possibilité de se restaurer sur place à la charge des participants (sur réservation prix du repas Fr. 17.- sans les boissons)	Inscription obligatoire avant le 19 août : Stéphanie Petitjean infosaa@bluewin.ch
09.09.22	19 h 00	Biodiversité dans le canton	Centre Nature Les Cerlatez	Intervenant : Laurent Gogniat ENV
JURA – SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE DELÉMONT ET ENVIRONS (SADE)				
07.08.22	9 h 00	Traitements d'été du varroa : méthodes et sécurité. Premier nourrissement.	Station de lavage, Bellerive	Marc Flühmann Charly Nusbaumer
JURA – SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS				
03.07.22	13 h 30	Visite de la station de fécondation de Seleute	RDV au parking du restaurant de Seleute	Georges Gerber
NEUCHÂTEL – SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (SAMN)				
27.07.22	20 h 00	Stamm ouvert à tous. Echanges d'expériences et de pratiques	Restaurant du Chevreuil La Chaux-de-Fonds	Pierre Paratte 079 442 73 37
VALAIS – FÉDÉRATION D'APICULTURE DU VALAIS ROMAND (FAVR)				
27.07.22	19 h 00	Nourrissement, élevage des nuclei d'été, conditionnement de la récolte, stockage des hausses	Visioconférence	François Schoch 079 212 45 34

APIMONDIA : 47e CONGRÈS : 24-28.08.2022, ISTAMBOUL, TURQUIE

JAB
CH-1700 Fribourg
PP / Journal

LA POSTE